Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212901797-20260409-DEL_2026_04_09-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE BREST
COMMUNE DE PLOUDANIEL

Délibération
N° 2026-04-09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2026

DATE DE CONVOCATION : 2 avril 2026

MEMBRES EN EXERCICE : 27
PRESENTS : 21
VOTANTS : 24

PRESIDENT : M. GUIZIOU Pierre, Maire
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme JEZEQUEL Audrey

Séance ouverte à 19h

Présents : M. GUIZIOU Pierre, Maire ; M. ABJEAN Pierre, Mme NICOLAS Anne-Cécile, Mme LE TRAON Sandrine, M. SERVEL Philippe, Mme MAYOL Sandrine, M. LE HIR Laurent, adjoints au maire ; M. BOSSARD Jacques, Mmes NEDELEC Véronique, LE HIR Claude, MM. L'HOUR Stéphane, BESSON Stéphane, Mme RIOU Sandrine, M. TORCHEN Erwan, Mme LE BOT Carole, Mme KÖNIG Coralie, M. KERMARREC Yann, Mme LESCOUALCH Céline, MM. BOUCHER David, OLLIVIER David, Mme JEZEQUEL Audrey

Ont donné procuration : Mme BEGOC JURADO Emmanuelle qui a donné procuration à Mme LE BOT Carole ; Mme RIOU Sandrine qui a donné procuration à Mme MAYOL Sandrine (arrivée en cours de délibération n°2026-04-01) M. BARREAU Eric qui a donné procuration à M. L'HOUR Stéphane ; M. TANNE Nicolas qui a donné procuration à M. LE HIR Laurent

Absents/excusés : M. ABIVEN Nicolas, Mme LEMOINE-LESTOQUOY Catherine, Mme L'AZOU Laura

****

OBJET : Règlement intérieur du conseil municipal

L'article L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que « dans les communes de 1 000 habitants et plus, le conseil municipal établit son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation. Le règlement intérieur précédemment adopté continue à s'appliquer jusqu'à l'établissement du nouveau règlement.»

Le règlement intérieur a pour objet de préciser les détails et les modalités de fonctionnement interne du conseil municipal. Il doit être en tout point conforme aux lois et règlements en vigueur.

Il est proposé au conseil municipal de constituer un groupe de travail composé de quelques conseillers municipaux pour actualiser le règlement intérieur actuel.

Après avoir recueilli les souhaits des conseillers,

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants,

Désigne comme membres du groupe de travail chargé d'élaborer le règlement intérieur du conseil municipal :

- ***M. BESSON Stéphane, M. GUIZIOU Pierre, Mme KÖNIG Coralie, M. LE HIR Laurent, Mme LE TRAON Sandrine, Mme NEDELEC Véronique.***

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUDANIEL (Finistère)

Pierre GUIZIOU

La secrétaire de séance

Audrey JEZEQUEL